

Demande d'Autorisation Environnementale

Projet de forage du puits IZA23

Stockage souterrain de gaz naturel
d'Izaute

Capacités techniques et financières

Date	N° rév.	Révision	Etabli par	Vérificateur	Approbateur
30/06/21	0	Emission originale	Teréga	J. Durand L. Prat	N.Jamot

Direction des Opérations
Service Forage-Puits

Projet IZA23
Suivi par : Juliette Durand

TERÉGA S.A.

Siège social : 40, avenue de l'Europe • CS 205 22 • 64010 Pau Cedex
Tél. +33 (0)5 59 13 34 00 • Fax +33 (0)5 59 13 35 60 • www.terega.fr

Capital de 17 579 088 euros • RCS Pau 095 580 841



Descriptif des capacités techniques et financières de la société Teréga SA à réaliser le projet de forage du puits IZA23 et à exploiter ce puits conformément aux exigences en matière de sécurité

La maîtrise d'ouvrage et la demande de l'autorisation environnementale sont portées par Teréga SA, qui exploite les stockages souterrains pour le compte du Groupe Teréga.

Il est rappelé que le Groupe Teréga repose sur la structure sociétale suivante : une holding détenue par les actionnaires du Groupe : SNAM, GIC, Crédit Agricole Assurances, EDF Invest, laquelle détient 100% de la société Teréga SAS, holding d'animation du Groupe. Teréga SAS contrôle Teréga SA, entité opérationnelle des activités régulées du Groupe ainsi que 100% de la société Teréga Solutions opérant exclusivement dans le domaine non régulé. La structure juridique et actionnariale est détaillée en Annexe 1.

Capacités techniques

En tant qu'opérateur d'infrastructures gazières, Teréga SA contribue à travers son organisation et ses modes de fonctionnement à promouvoir une culture sécurité de haut niveau tant auprès de ses collaborateurs qu'auprès de ses partenaires, de ses sous-traitants et des autres parties prenantes de l'entreprise.

Organisation de la société

Les capacités techniques de Teréga SA se traduisent dans l'organisation générale mise en place pour exploiter les stockages souterrains de gaz naturel de Lussagnet et d'Izaute, dans le respect des exigences réglementaires et en permettant de garantir un haut niveau de sécurité des personnes et des infrastructures.

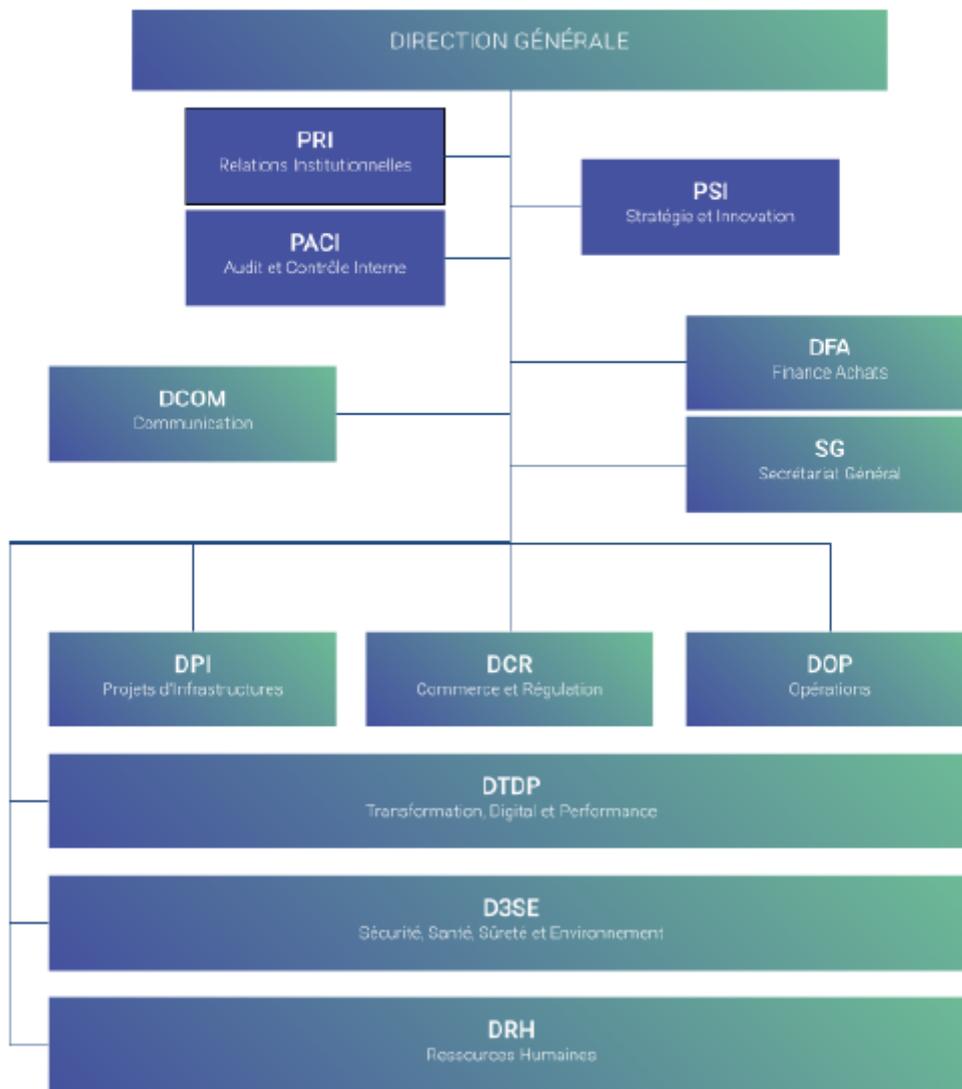
L'organisation générale de Teréga SA s'articule autour de 9 Directions, représentées au sein du Comité Exécutif (COMEX) dirigé par M. Dominique Mockly, Président & Directeur Général.

Les Directions, illustrées dans l'organigramme ci-dessous, sont :

- la Direction Commerce et Régulation (DCR)
- la Direction Communication (DCOM)
- la Direction Finance et Achats (DFA)
- la Direction des Opérations (DOP)
- la Direction Projets d'Infrastructures (DPI)
- la Direction des Ressources Humaines (DRH)
- la Direction Sécurité, Santé, Sûreté et Environnement (D3SE)
- la Direction Transformation Digital et Performance (DTDP)
- le Secrétariat Général (SG)

La Direction Générale est en outre appuyée de 3 Pôles :

- le Pôle Audit et Contrôle Interne (PACI)
- le Pôle Relations Institutionnelles (PRI)
- le Pôle Stratégie et Innovation (PSI)



L'exploitation des stockages, en particulier du stockage d'Izaute, est assurée par la Direction des Opérations (DOP), et son Département Exploitation Stockage. Le projet IZA23 est piloté par une responsable de projets forage-puits.

Expertises techniques

Teréga SA exploite les stockages souterrains de Lussagnet et d'Izaute depuis plusieurs décennies, et a acquis un savoir-faire et une expérience reconnus dans le domaine des géosciences et du forage/puits. Le Département Exploitation Stockage, sous la responsabilité duquel est conduit le projet IZA23, comporte notamment un service géosciences et un service opérations puits, dont les équipes seront mobilisées dans la réalisation du projet et l'exploitation du puits.

Teréga peut également faire appel à des expertises externes le cas échéant, pour compléter ou renforcer ses compétences.

Expérience reconnue dans la conduite d'opérations de forage

Teréga a réalisé **plusieurs opérations de forage** au cours des années précédentes, rappelées ci-dessous, qui ont permis de consolider les compétences du personnel et d'améliorer les performances en matière de sécurité et d'environnement. Fort de ces expériences, Teréga assure la maîtrise d'ouvrage du projet IZA23.

Six puits d'exploitation ont été réalisés sur le stockage de Lussagnet entre 2017 et 2019 (LUG75 à LUG80), et un nouveau puits de contrôle a été foré sur le stockage d'Izaute en 2020 (IZA22). En outre, plusieurs interventions lourdes sur puits (dites "workovers") ont été menées ces dernières années sur les stockages de Teréga, afin de maintenir un haut niveau d'intégrité du parc des puits existants.

Pour ce qui concerne les travaux de sous-sol et de raccordement du puits en surface, les études, conception et suivi des travaux de réalisation, Teréga s'appuie sur des bureaux d'études et entreprises spécialisées pour compléter ses compétences le cas échéant.

La réalisation du projet est portée par plusieurs sociétés, spécialisées dans les domaines suivants : opérations de forage, fluides de forage, forage dirigé, suivi géologique, cimentation, diagraphies, complétion, tête de puits... Un processus rigoureux de sélection de ces sociétés est mis en œuvre, ainsi que pour la réception de l'appareil de forage.

Teréga pérennise des partenariats existants avec les nombreuses sociétés de service intervenant sur les chantiers de forage, afin de capitaliser sur les retours d'expérience des précédentes opérations.

Ces mesures, associées à un dispositif performant de remontées d'événements en cours de chantier, ont permis ces dernières années d'améliorer la sécurité autour des opérations de forage. On retient également une campagne originale de sensibilisation à la sécurité, réalisée avec le contracteur de forage à l'occasion du lancement de la campagne de workovers de 2019. Baptisée "Les enfants d'abord", cette campagne visait à faire transmettre des messages de prévention par les enfants de collaborateurs impliqués sur le chantier. Saluée par l'ensemble des personnes concernées, elle a participé au renforcement de la culture sécurité de Teréga.

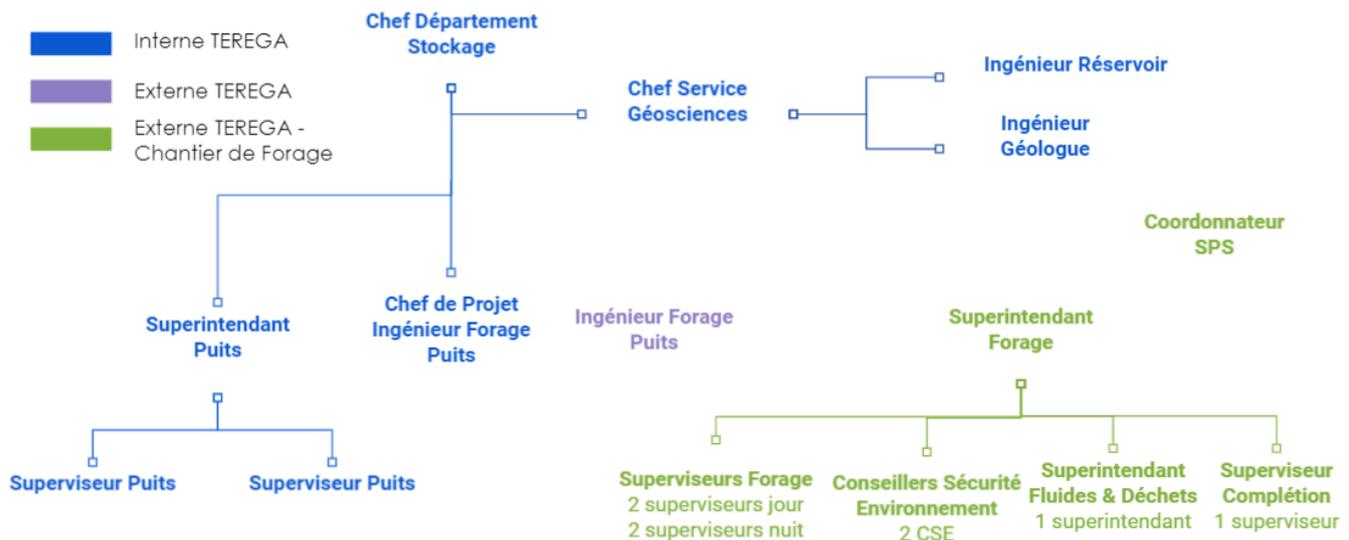
Compétence et expertise du personnel en charge des opérations

Le personnel chargé des opérations sur le chantier de forage fait l'objet de formations spécifiques permettant d'assurer un niveau de compétences adéquat.

Au même titre que pour toutes les activités réalisées sur les sites de stockage de Teréga, une formation à la sécurité sur sites chimiques et industriels est requise pour le personnel des entreprises extérieures intervenant dans les opérations (Formation Risques chimiques niveau 1 - niveau 2).

La supervision du projet, réalisée sous la responsabilité de Teréga, est organisée de la manière suivante :

Organigramme de la Supervision



La supervision continue du chantier de forage (en vert) fait appel via un prestataire spécialisé à des profils hautement qualifiés. Le superintendant, le superintendant fluides et les superviseurs forage et complétion sont titulaires de la certification IWCF (International Well Control Formation) niveau 4, Prévention des éruptions.

Le contracteur de forage retenu par Teréga garantira un niveau de compétences préalablement défini pour ses collaborateurs, dans les domaines suivants : brevet de secouriste, certification IWCF, lutte contre l'incendie, CACES (cariste, grue, nacelle).

Des exercices de sécurité seront menés régulièrement afin de vérifier l'état de connaissance du personnel et du personnel des entreprises intervenantes, et de stimuler le niveau de préparation des équipes de forage pour faire face à toute situation accidentelle. Ces exercices concernent les scénarios suivants :

- recherche d'une victime éventuelle et évacuation d'une personne blessée
- contrôle de l'éruption et maîtrise d'un puits
- lutte contre l'incendie
- intervention en cas de nuage de gaz dangereux
- déploiement de matériel anti-pollution

Ils font l'objet d'évaluations, dont les résultats sont consignés, et peuvent donner lieu à des mesures correctives.

Compétence et expertise du personnel en charge de l'exploitation du puits

Le puits IZA23 sera exploité par les équipes du Département Exploitation Stockage de Teréga, et notamment celles du Service Forage-Puits. Les Superviseurs et Superintendant Teréga sont titulaires de la certification IWCF Contrôle des pressions et intervention sur puits.

Relations d'échanges avec les tiers et les autorités compétentes

Teréga organise et participe régulièrement à des instances d'échanges et de partages avec les tiers.

- La Commission de Suivi de Site (ex-CLIC)

La composition et le fonctionnement de la CSS du stockage d'Izautte sont décrits par un arrêté préfectoral du 21 mai 2012. La Commission se réunit chaque année, à l'initiative du Préfet, et a pour mission de créer un cadre d'échange et d'informations entre les représentants de différents collèges (administration, collectivités territoriales, exploitant, salariés et riverains) sur les actions menées par Teréga, en vue de prévenir les risques d'atteintes aux intérêts protégés par l'article L511-1 du code de l'environnement.

- L'Instance d'Échanges Scientifiques pour le Suivi des Stockages (IE3S)

Créée en 2015 dans la continuité du Comité de Suivi des Stockages, l'IE3S réunit chaque année des représentants de l'administration, des experts, des scientifiques et des représentants de Teréga, afin de partager et d'échanger sur le suivi scientifique et environnemental des stockages souterrains de Lussagnet et d'Izautte.

Des préconisations sont formulées par l'instance, qui se réunit chaque année, et sont déployées par Teréga.

- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

On souligne enfin que le site de stockage d'Izautte est inspecté chaque année par les services de la DREAL (inspection des installations classées). Les inspections menées ces dernières années n'ont donné lieu à aucun constat d'écart réglementaire.

Recherches et développements (R&D) sur le stockage d'Izautte

Teréga mène des projets de R&D dont certains sont directement liés à l'exploitation du réservoir d'Izautte. Ces projets concernent notamment les domaines suivants :

- Surveillance de l'intégrité de la couverture

Le suivi de la pression des niveaux poro-perméables de la couverture a été densifié ces dernières années.

Par ailleurs, des recherches sur le comportement géomécanique de la couverture sont menées, par :

- l'utilisation de la technologie INSAR (interférométrie radar satellite).
- la mise en place d'un réseau de suivi des événements microsismiques induits par l'activité des stockages.
- le développement d'un modèle géomécanique de la pile sédimentaire, permettant de retrouver les observations des deux points précédents et d'étudier les cycles d'exploitation virtuels.

- Suivi de la qualité de l'eau de la nappe et étude de l'impact des nouveaux gaz

Dans le cadre des projets IMPALAS, puis RINGS, Teréga et ses partenaires ont développé un outil et une procédure de prélèvement d'eau en fond de puits pour collecter de manière stérile et non destructive les microorganismes du sous-sol.

Capacités financières

Modèle économique régulé de l'activité de stockage de gaz naturel

L'activité de stockage de gaz naturel est régulée par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE). Cela signifie que cette autorité indépendante :

- d'une part, approuve les différents projets d'investissement des opérateurs de stockage dans leurs infrastructures,
- d'autre part couvre par les tarifs d'utilisation des stockages les charges d'investissement, de maintenance, de sécurité et d'exploitation des ouvrages réalisés.

Concrètement, pour le projet IZA23, cela signifie que les investissements - en phase avec un budget cible approuvé par la CRE de 7,8 M€ (délibération n°2021-19)- et les frais de maintenance du puits sur toute sa durée de vie seront inclus dans les revenus de Teréga.

En effet, conformément au cadre réglementaire en vigueur, Teréga perçoit un revenu associé aux ouvrages exploités, sur toute leur durée de vie, qui couvre via les tarifs d'utilisation des infrastructures de stockage (payés par les expéditeurs de gaz desservant des consommateurs finaux) les charges suivantes :

- charges de capital permettant l'investissement initial, son amortissement et la rémunération de l'opérateur,
- charges d'exploitation et de maintenance de l'ouvrage.

Bilans financiers

Les comptes sociaux et consolidés, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes de Teréga SA pour les années 2015 à 2020 sont publiés sur le portail de Teréga, et disponibles sous le lien suivant :

<https://www.terega.fr/investisseur/telechargez-les-derniers-resultats-de-terega>

Ils démontrent la stabilité et capacité financière de Teréga SA à mener à bien les études et recherches prévues dans le cadre de ce projet. Ils montrent également la capacité de financement et d'investissement de l'entité pour réaliser des travaux importants, tels que le requièrent les forages de puits, et la capacité à exploiter ce type d'ouvrage sur plusieurs années, tout en maintenant son intégrité.

Les résultats Terega SA de l'année 2020 affichent un Chiffre d'Affaires de 458 M€ et un Résultat Net de 50 M€.

Fonds propres

Les fonds propres disponibles sur la base (i) des comptes consolidés de Teréga en normes IFRS et (ii) des comptes statutaires de la société Teréga SA sont comme suit :

(i) Comptes consolidés Teréga

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres du groupe Teréga s'élèvent à 835 millions d'euros dont 489 M € de capital social.

(ii) Comptes sociaux Teréga SA

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres de Teréga SA s'élèvent à 407 millions d'euros.

Analyse de la capacité de financement

Présentation des perspectives financières

Les perspectives financières de Teréga peuvent être appréhendées sur la base de niveaux « normatifs », en particulier du fait de la faible volatilité historique des résultats et d'un business modèle favorable sur la prédictibilité des résultats. Ainsi, d'une manière générale, les flux générés par l'activité opérationnelle de Terega permettent de financer les besoins annuels de Terega notamment :

- Les investissements annuels (CAPEX) transport et stockage aux alentours de 150 millions d'euros qui se concentrent sur les projets de sécurité et de maintenance, mais également sur le développement du réseau régional dans les territoires.
- Le coût du financement à savoir les intérêts annuels de la dette financière et des obligations remboursables en actions.

Capacité d'emprunt

La dette nette du Groupe Teréga s'élève à 1,8 milliard d'euros au 31 décembre 2020, soit un ratio dette nette sur EBITDA projeté à 6,4. Ce ratio doit être inférieur à 7 dans les contrats de financement.

Le Business Plan montre que le Groupe dispose d'une marge suffisante pour maintenir ce ratio. La société et ses actionnaires souhaitent maintenir la notation Moody's et ainsi maintenir une structure d'endettement conservatrice respectant sa notation actuelle de Baa2.

Teréga dispose d'une ligne de liquidité Revolving Credit Facility à hauteur de 250 M€ à échéance Juillet 2025, non tiré à ce jour.

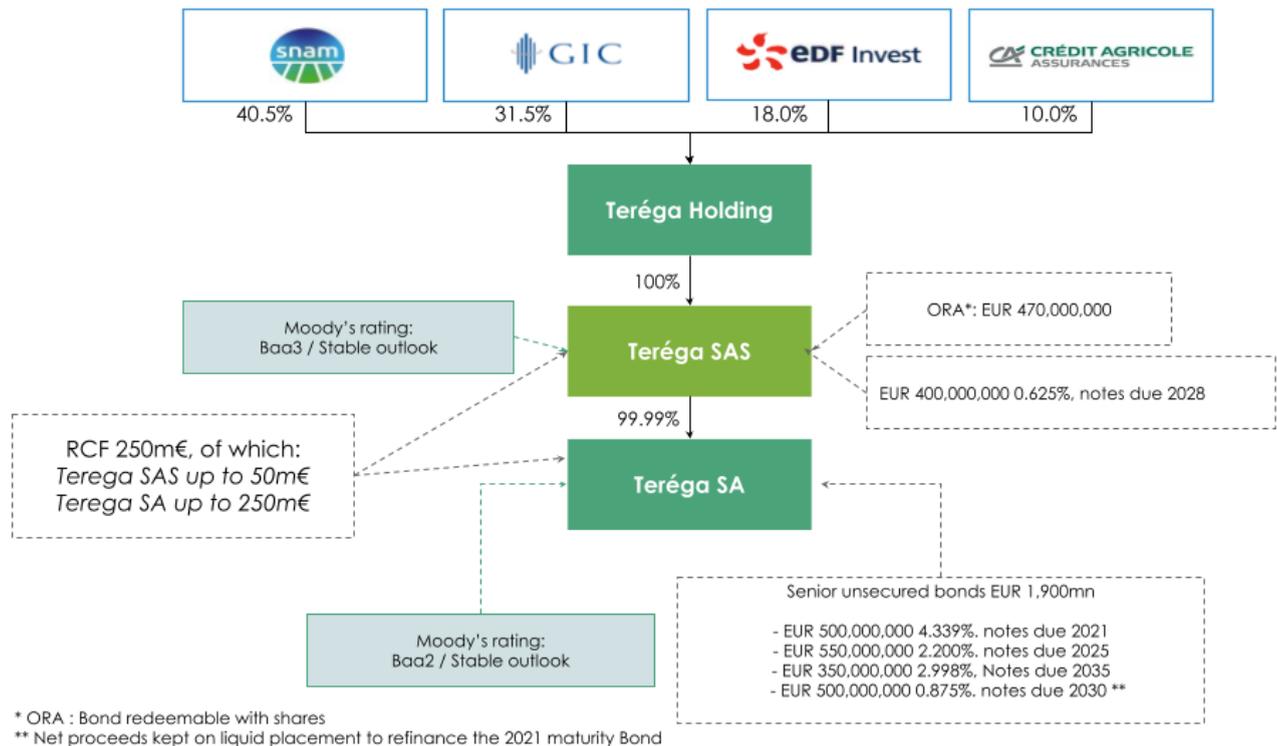
ANNEXE I : Structure juridique et actionnariale

Le Groupe Teréga est composé de plusieurs sociétés. La société de tête, Teréga Holding, détient 100% de sa filiale Teréga SAS, et indirectement (via Teréga SAS) 99,99% de la société opérationnelle Teréga SA (Activités régulées) et 100% de la société opérationnelle Teréga Solutions SAS (Activités non régulées).

Teréga Holding est elle-même détenue par un consortium de quatre solides actionnaires.



ANNEXE II : Endettement actuel et structure de la dette



Emprunts de Teréga SAS

Teréga SAS a contracté un nouvel emprunt obligataire public en février 2020 pour un montant de 400 millions d'euros, arrivant à échéance en 2028 et rémunéré par un taux d'intérêt de 0,625 %.

Teréga SAS a accès à une ligne de crédit renouvelable multi-emprunteurs de 250 M€ dans la limite de 50 M€ et dont l'échéance est au 26 juillet 2025. A cette date, cette ligne de crédit n'est pas tirée.

Emprunts de Teréga SA

L'endettement financier de Teréga SA est composé :

- d'un emprunt obligataire public émis en juillet 2011 pour un montant de 500 M€, arrivant à échéance en 2021 et rémunéré par un taux d'intérêt de 4,339 % ;
- d'un emprunt obligataire public émis en septembre 2020 pour un montant de 500 M€, arrivant à échéance en 2030 et rémunéré par un taux d'intérêt de 0,875 %. Le produit net de l'émission des obligations sera utilisé pour le remboursement à l'échéance des obligations existantes de € 500.000.000 4,339 %, arrivant à

échéance le 7 juillet 2021. Les liquidités de ce nouvel emprunt sont conservées sur des placements liquides jusqu'au terme de l'emprunt obligataire qu'il refinancera.

- d'un emprunt obligataire public émis en août 2015 pour un montant de 550 M€, arrivant à échéance en 2025 et rémunéré par un taux d'intérêt de 2,2 % ;
- d'un emprunt obligataire privé émis en août 2015 pour un montant de 350 M€, arrivant à échéance en 2035 et rémunéré par un taux d'intérêt de 2,998 %.

La société dispose également d'une ligne de crédit renouvelable multi-emprunteurs de 250 M€ reformulée et modifiée en juillet 2019 d'une durée de 5 ans, plus deux options de prolongation d'un an auprès de banques internationales de premier rang. La première option a été exercée en juillet 2020. La nouvelle échéance est désormais au 26 juillet 2025. Cette ligne de crédit est accessible également par Teréga SAS dans la limite de 50 M€. A cette date, cette ligne de crédit n'est pas tirée.

Rappel des principaux ratios de contrainte liés aux obligations et à l'emprunt obligataire euro PP

Les contrats obligataires prévoient deux covenants (lock up ratios) au périmètre consolidé de Teréga SAS :

- Dette Nette / EBITDA - ce ratio doit être inférieur à 7,25 en 2020 puis inférieur à 7 à partir de 2021.
- EBITDA / charges financières nettes - ce ratio doit être au minimum de 4.

Ces covenants viennent, s'ils sont atteints, contraindre (limiter) les versements relatifs aux distributions de dividendes, paiement d'intérêts d'ORA ou de remboursement anticipé du nominal des ORA par Teréga SAS.

Teréga affiche fin 2020 un ratio dette nette / EBITDA de 6,4, et un ratio EBITDA / charges financières nettes de 6,8.

Synthèse de l'opinion Moody's sur la qualité de crédit de Teréga

L'agence Moody's octroie la qualité de crédit Baa3 avec une perspective stable à Teréga SAS et Baa2 avec une perspective stable à sa filiale opérationnelle Teréga SA. Cette notation reflète le faible risque de l'activité (« low business risk profile ») de Teréga SA compte tenu de ses activités monopolistiques de transport et de stockage dans le Sud-Ouest de la France et de ses revenus stables et prévisibles dans un cadre réglementaire favorable et transparent, permettant une stabilité et une bonne prévisibilité des flux de trésorerie futurs. La qualité du crédit de Teréga SAS est limitée par sa subordination structurelle par rapport à Teréga SA, qui fournit la quasi-totalité des revenus.

Les facteurs financiers de l'appréciation de Moody's se concentrent sur les ratios « fonds provenant de l'exploitation / dette nette » ou « FFO / dette nette » qui se situe à fin 2020 à 11,6 % (seuil minimum de 10 %) et le ratio de dette nette / base d'actifs régulés qui se situe à 63 % (seuil devant être inférieur à 78 %).